

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
7 février 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 26

Présents 14

Votants 18

OBJET :

**08. BAIL
EMPHYTÉOTIQUE
AVEC LA SOCIÉTÉ
VILOGIA POUR LA
MISE À DISPOSITION
D'UN TERRAIN
COMMUNAL 9 RUE DE
LA BLANCHISSERIE.
RÉSILIATION DU BAIL.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 27/02/2020

Reçu en préfecture le 27/02/2020

Affiché le 28.02.2020

ID : 059-215904004-20200218-2702202008 AK DE



L'an deux mil-vingt, le treize FÉVRIER à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – Mme PLE-BOULENGUER Sandra Adjointes – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – Mme BOUVET Margaret – M. LORIDAN Bernard – M. LAPIERRE Julien – M. ASSEMAN Gabriel – SOODTS Catherine Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Mme BORDEAU-MURA Charlotte – M. BAUDRY José – M. LEMETTRE Jean-Louis – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – **donnant procurations respectives** à Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – Mme BOUVET Margaret – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. DUYCK Joël – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine.

ABSENTS : Mme CARON Sophie – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. PARENT Jacques – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le conseil municipal a délibéré le 13 novembre 1996 afin d'approuver le bail emphytéotique signé avec la SA d'HLM d'Armentières, devenue par la suite la société Vilogia (nom juridique : Logis des Flandres Intérieure et Maritime), pour la mise à disposition d'un terrain communal 9 rue de la Blanchisserie.

Il rappelle que ce bail, d'une durée de 99 ans, commençait à courir le 25 mars 1996 pour se terminer le 25 mars 2095.

Le preneur y a édifié une construction, servant de logement de concierge pour le gardiennage des salles de sports. La commune est ainsi devenue locataire du logement.

Suite à la réorganisation des services municipaux dernièrement, la commune a mis fin à la location.

Propriétaire du terrain, elle souhaite donc à ce jour récupérer la pleine propriété du bâti et du non bâti. VILOGIA a donné un avis favorable à cette proposition.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des votes exprimés (1 abstention), approuve la résiliation anticipée du bail emphytéotique et l'autorise à signer l'acte officiel ainsi que tout autre document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.